



Fiat France - Service Homologations Chrysler

Tél : 01 30 16 72 78 de 9h30 à 12h30

Fax : 01 30 16 73 90

DEMANDE DE PLAQUE CHASSIS CONSTRUCTEUR

Lors du contrôle de votre véhicule par la DRIRE, il vous a été demandé de faire poser une plaque châssis constructeur sur votre véhicule.

Afin de pouvoir vous délivrer cette plaque, vous voudrez bien nous fournir les éléments suivants :

- Copie de l'attestation de conformité partielle fournie par nos soins ;
- Copie du certificat d'immatriculation du pays étranger ;
- Remplir le modèle de plaque ci-dessous et faire signer ce document par la DRIRE* **ou** nous joindre le courrier de la DRIRE avec les caractéristiques techniques à apposer sur la plaque ;
- Un chèque de 50€ TTC à l'ordre de **Fiat France**.

* Seulement dans le cas où le véhicule passe une Réception à titre isolé auprès de la DRIRE.

PTAC		Kg
PTRA		Kg
1		Kg
2		Kg
TYPE		

Signature et cachet de la DRIRE

Veuillez nous retourner ce formulaire ainsi que les pièces demandées à l'adresse suivante :

Fiat France

Service Homologations Chrysler

6, rue Nicolas Copernic - Trappes

78 083 Yvelines Cedex 09

Sincères salutations
Service Homologations